

DÉFENSE
DU CHRISTIANISME

PAR LES PÈRES
DES PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE,

CONTRE LES PHILOSOPHES, LES PAÏENS ET LES JUIFS.

TRADUCTIONS PUBLIÉES
Arminie Européenne
PAR M. DE GENOÛDE.

DEUXIÈME SÉRIE.



CXXXVIII. Vous savez , mes amis , que Dieu parle en ces termes à Jérusalem , par la bouche d'Isaïe : « C'est moi qui t'ai sauvé du déluge de Noé. » Que signifient ces paroles ; sinon que dans le déluge se trouvait une figure du salut des hommes. Le juste Noé et sa famille , c'est-à-dire sa femme , ses trois enfants et leurs épouses , formaient une réunion de huit personnes , qui étaient le symbole de ce huitième jour où s'accomplit la résurrection du Christ ; c'était le huitième par le nombre , mais le premier par la grandeur du prodige qui le signala. Le Christ , premier-né de la création , était aussi le premier auteur ou le principe de cette race nouvelle qu'il a régénérée par l'eau du baptême , par le mérite de la foi , et par la vertu du bois , c'est-à-dire par le mystère de la croix ; comme Noé , porté sur l'Arche , fut sauvé par le bois avec les siens.

Ces paroles du prophète : « Je t'ai sauvé au temps de Noé , » désigne le peuple fidèle à Dieu comme le fut Noé , et sauvé par le même signe ; car c'est avec le bois , c'est-à-dire avec la baguette qu'il tenait à la main , que Moïse fit passer la mer à votre peuple. Vous croyez que ces paroles s'entendent seulement de la terre ou de votre nation. Mais puisque la terre , comme le dit l'Écriture , fut inondée et que l'eau s'éleva de quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes , il est évident que Dieu ne s'adressait pas à la terre , mais au peuple qui lui fut fidèle , et auquel il avait préparé un lieu de repos dans Jérusalem , comme l'attestent les signes qui parlaient aux yeux à l'époque du déluge ; je veux dire que ceux dont le cœur est bien préparé par l'eau , la foi , le bois , et qui font pénitence , échapperont au jugement à venir.

CXXXIX. Mais l'Esprit saint nous annonçait encore au temps de Noé un autre mystère que vous ignorez ; le voici : « Noé bénit ses enfants et maudit son petit-fils. » Car ce n'était pas sur le fils , qui fut béni avec ses frères , que la malé-

diction de l'Esprit saint pouvait tomber ; mais comme la peine de ce péché devait s'étendre à toute la race de celui qui s'était moqué de la nudité de son père, elle commença dans la personne même de son fils. Noé prédit qu'aux descendants de Sem passeraient les terres et les maisons de Chanaan ; que les enfants de Japhet les enlèveraient aux descendants de Sem ; que ceux-ci en seraient dépouillés comme ils en avaient eux-mêmes dépouillé les enfants de Chanaan. Et voyez comme tout s'est parfaitement réalisé : vous qui descendez de Sem, selon l'ordre de Dieu, vous vous êtes emparés de la terre de Chanaan et vous l'avez possédée ; et il est également certain que les enfants de Japhet, ministres des jugements de Dieu à votre égard, sont venus fondre sur vous et ont possédé la terre qu'ils vous avaient enlevée. Voici comme tous ces événements ont été annoncés : « Noé, se réveillant de son ivresse, lorsqu'il apprit ce que le plus jeune de ses fils avait fait, dit que le fils de Chanaan serait maudit ! Il sera l'esclave de ses frères, » et il dit : « Béni soit le Seigneur, le Dieu de Sem ! et que Chanaan soit son esclave ! Que Dieu étende les possessions de Japhet et qu'il habite dans la tente de Sem, et que Chanaan soit son esclave ! » Ainsi donc, deux peuples reçurent la bénédiction, celui de Sem et celui de Japhet ; les descendants de Sem s'emparèrent les premiers des possessions de Chanaan, en vertu de l'arrêt porté contre lui ; celles des enfants de Japhet passèrent également entre les mains des descendants de Sem, suivant la prédiction de Noé, et un seul peuple, celui de Chanaan, se trouva successivement l'esclave des deux autres.

Alors arriva le Christ, revêtu de la force du Tout-Puissant ; il les invita tous également à faire pénitence, à entrer dans son amitié, dans sa bénédiction, dans son alliance, et promit que tous les saints seraient mis un jour en possession d'une même terre, ainsi que je l'ai déjà dit.

Aussi les hommes de toutes conditions, libres ou esclaves,

qui croient au Christ et professent la vérité qu'ils ont reçue de lui et des prophètes, savent bien qu'ils habiteront ensemble avec lui dans cette terre heureuse, et qu'ils recevront en héritage des biens éternels et incorruptibles.

CXL. Et c'est encore pour cette raison que Jacob, qui était, ainsi que je vous l'ai dit, la figure du Christ, épousa les servantes de ces deux femmes libres, et eut d'elles des enfants. Par là, l'esprit prophétique nous annonçait que le Christ recevrait également les descendants de Japhet et ceux de Chanaan, et qu'ils seraient tous des enfants appelés au même héritage. Nous sommes ces enfants, héritiers des mêmes biens : voilà ce que vous ne pouvez comprendre, parce que vous ne buvez pas à la source vive qui est en Dieu, et que vous préférez puiser à des citernes entr'ouvertes qui ne peuvent contenir leurs eaux, pour me servir des expressions même de l'Écriture. Or, ces citernes, qui les a creusées, sinon vos docteurs qui enseignent leur propre doctrine, doctrine toute humaine, comme le déclarent formellement les livres saints ? Ils vous trompent, ils se trompent eux-mêmes, quand ils s'imaginent que tous ceux qui sont nés d'Abraham, selon la chair, eussent-ils été pécheurs, incroyables, rebelles à Dieu, auront part au royaume éternel, bien que l'Écriture assure le contraire ; et, s'il en était autrement, est-ce qu'Isaïe aurait dit : « Si le Dieu des armées ne nous eût donné son fils, nous serions devenus comme Sodome et Gomorrhe. » Est-ce qu'Ezéchiel se serait écrié : « Quand Noé, Jacob, Daniel, interviendraient pour leurs fils, pour leurs filles, il ne leur sera point fait grâce ? » Ainsi le père ne mourra point à cause de son fils, ni le fils à cause de son père, mais chacun portera la peine de son péché, comme aussi chacun sera sauvé d'après le bien qu'il aura fait. Ecoutez encore ce que dit ailleurs Isaïe : « Ils verront les cadavres des prévaricateurs de la loi ; le ver qui les ronge ne mourra pas, le feu qui les dévore ne doit pas s'éteindre, et toute chair les verra dans cet état. »